41 appartements à la place du bowling

FLÉRON

L'ancien Cosmic Bowling est en cours de démolition.

Le promoteur immobilier Mélotte Group a entamé la première phase du chantier de la future résidence Agathe. © DR

Ce n'est pas un strike, mais c'est tout comme : l'ancien Cosmic Bowling est actuellement démoli pour laisser place à un nouveau projet de 41 appartements et 52 places de parking qui seront construits dès 2022.

Le promoteur immobilier Mélotte Group a en effet entamé la première phase du chantier de la future résidence Agathe, à Fléron. Les appartements seront construits en intégrant la mobilité douce, en encourageant la biodiversité et en prévoyant même une partie de ces logements adaptées aux personnes à mobilité réduite (PMR).

Fin 2018, le Cosmic Bowling a été mis à l'arrêt et depuis le site est à l'abandon. Situé entre la rue François Lapierre et la rue Louis Micheroux, le site offre une belle opportunité de recréer du logement et de faire la jonction entre les deux rues. Mélotte Group a donc imaginé une nouvelle résidence baptisée résidence Agathe. Cette dernière se composera de 3 immeubles de 1, 2 ou 3 chambres, disposés autour d'une cour centrale verdurisée. Les immeubles seront tous équipés d'un ascenseur et 15 appartements seront adaptés aux PMR (large ouverture de porte, espace de déplacement intérieur avec calcul de l'axe de rotation…).

"Nous avons démarré la première phase du chantier de construction", explique François Mélotte, administrateur du groupe. *"Viendront ensuite la finalisation de la démolition de l'ancien site et le lancement des travaux de terrassements et de fondations. Les premiers appartements seront disponibles à la vente et pourront être intégrés fin 2023."*

Basse énergie

Dès le départ du projet, tout a été conçu dans l'optique d'une performance énergétique des bâtiments très élevée (PEB A ou B). Les larges baies vitrées prévues en doubles vitrages en feront des logements très lumineux. Des toitures végétales isolantes et la cour intérieure aménagée d'espaces verts (20 % de la parcelle) encourageront la végétalisation urbaine et donc la biodiversité.

J.-M. C.

gopress
Innovating Digital Content

La Dernière Heure Liège 20/12/2021, pages 14 & 15

Tous droits réservés. Réutilisation et reproduction uniquement avec l'autorisation de l'éditeur de La Dernière Heure Liège